



COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Réunion du 23 février 2022 - PV N°24

PRESENTS : Mme COMBEAU Anne-Marie - MM. RAIGNIER Christian (Président) - COMBEAU Jean Jacques - DOUGNAC Daniel - PLU Dominique - BRIDIER Damien

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV. 2 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 19 ET 20.02.2022

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 3

Poule E N°50680.1 MONTREM MONTANCEIX - CHANCELADE MARSAC 2

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

N°53106.1 LE MONTEIL - SARLAT MARCILLAC

CHALLENGE SERIPUB24.FR

N°53094.1 ATUR - TERRASSON USA

STATUTS ET REGLEMENTS

DEPARTEMENTAL 2

Poule A N°50209.2 MONBAZILLAC SIGOULES - PERIGORD CENTRE 2

DEPARTEMENTAL 3

Poule E N°50680.1 MONTREM MONTANCEIX - CHANCELADE MARSAC 2

FEUILLES DE MATCHS INCOMPLETES OU NON CONFORMES

DEPARTEMENTAL 4

Poule C N°50773.2 LE MONTEIL

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

N°53111.1 LA ROCHE CHALAIS

N°53112.1 MONTPON MENESPLET

FORFAIT D'UNE JOURNEE

L'équipe ci-dessous est déclarée battue sur le score de 3 buts à 0 et est pénalisée d'un point au classement en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA. Ce club sera débité d'une amende de 30 €.

DEPARTEMENTAL 3

Poule B N°50486.1 TERRASSON PORTUGAIS